



Équivalence du diplome d'avocat , inscription au barreau de franc

Par fara, le **30/08/2009** à **12:58**

Bonjour,

JE suis de nationalité tunisienne et francaise, je vais m'inscrire l'année prochaine au barreau de tunis sans passer le concours car une loi me permet de m'inscrire automatiquement dès l'obtention d'un diplome de master en droit
puis je bénéficier de l'équivalence du titre d'avocat en france sans passer le concours, sachant que je suis francaise?
MERCİ DE ME REPONDRE